

## Conseil Municipal du 23 mars 2012

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau Evrard Nivelais, Sepré, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Clément, Esnault, Faucher Ledru, Merouze

Absent excusé : M Buon procuration M. Esnault ,

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1. Les brèves :

- M. Pinot s'est engagé à réparer le chemin des Fauvelières dégradés lors de ses travaux
- Création d'une activité de taxi par Adestination sur la commune
- Journée Tépacap du 5 mai : 16 enfants inscrits
- Jardin des enfants : 13 inscrits

### 2. Compte –rendus réunions :

- Commission des travaux :

#### Travaux de clôture à la lagune :

CONSULTATION :	Clôture lagune	Nombre d'entreprises consultées: 2	Nombre d'entreprises ayant répondu: 2
Nom		Montant HT	
			choix
Blot Chauvin		6 317.70	X
Clôtures Renault		6 465.00	

Le devis retenu correspondant à une clôture en grillage simple torsion.

Les agents communaux ont fini de couper les arbres de l'ancienne haie. L'implantation exacte de la nouvelle sera à définir avec eux, pour faciliter l'entretien, sans traitement chimique à cause de la protection du ruisseau à proximité. Accord du CM

#### Travaux église

CONSULTATION :	Electricité église	Nombre d'entreprises consultées: 3	Nombre d'entreprises ayant répondu: 3
Nom		Montant HT	
			choix
J PEC		3 345.00	x
Bruneau		3 553.58	
Es.élec		3 997.00	

CONSULTATION :	Horloge clôcher	Nombre d'entreprises consultées: 2	Nombre d'entreprises ayant répondu: 2
Nom		Montant HT	
			choix
Bodet		6 742.20	X
Gougeon		8 830.00	

Les choix de la commission sont entérinés par le CM qui autorise le Maire à solliciter une subvention du programme Leader et auprès du Conseil général.

Lagune : Mme Drouineau fait part au conseil du rapport de la SATESE suite à la visite de la lagune en novembre dernier, qui conclut à un défaut d'entretien. Le conseil est d'avis d'envoyer un courrier à Véolia avec copie de ce rapport.

De même il sera demandé une dératisation du réseau avec information de la commune sur la date de réalisation. Accord du CM

Aménagement du bourg : Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité décide de lancer une procédure de maîtrise d'œuvre pour ce projet. Celle-ci est estimée à 65 000€. L'étude portera sur l'aménagement de la grande rue, la place du 8mai, le Champ Menant, la rue du Lavoir, la route de la Roche, et la route du Breil. En option il sera demandé le chiffrage du réseau séparatif d'assainissement.

- Communauté de communes

Compétence petite enfance : Suite à l'appel de candidatures le Centre Social Rural a été retenu

Hôtel des Sittelles : 2 candidats ont été auditionnés pour l'exploitation et la gérance du fonds de commerce moyennant le versement d'une redevance.

Gendarmerie de Connerré : le dossier est à représenter

- Réunion d'information SPANC :

Une quarantaine de personnes concernées par l'assainissement autonome étaient présentes.

### 3. Budget primitif

- Commune :

A l'unanimité le conseil adopte le BP 2012 qui s'équilibre en recettes et dépenses pour la section d'investissement à 333 980€ et pour la section de fonctionnement à 526 985 €

- Assainissement

A l'unanimité le conseil adopte le BP 2012 qui s'équilibre en recettes et dépenses pour la section d'investissement à 27 249 € et pour la section de fonctionnement à 6 783 €

- Fiscalité locale

Après un long débat le conseil décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour 2012 par 10 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions Soit :

Taxe d'habitation :	18.09%
Foncier bâti :	9.65%
Foncier non bâti :	29.23%
CFE	18.34%